

La Législative décréta : " Le sceau de l'Etat sera changé, il portera la figure de la Liberté, armée d'une pique et surmontée d'un bonnet de la Liberté. " Nous renvoyons le lecteur à un livre de M. Louis Combes publié en 1872 : EPISODES ET CURIOSITÉS RÉVOLUTIONNAIRES.

Dès 1789 on voit figurer le bonnet de la Liberté parmi les symboles révolutionnaires. En août de cette année, un artiste du nom de La Neufville présenta à La Fayette un projet d'enseigne pour les drapeaux, représentant, au milieu de divers emblèmes et inscriptions, un coq, symbole de la France, surmonté d'un bonnet, emblème de la Liberté. Nous pourrions multiplier les exemples.

XXX.

—Le bonnet phrygien était considéré comme un des emblèmes de la liberté chez les Grecs et les Romains. A Rome, dans le temple qui fut construit en son honneur par Tiberius Gracchus, la Liberté était représentée sous la figure d'une matrone vêtue de blanc, tenant un sceptre d'une main et de l'autre une pique surmontée d'un bonnet et ayant un chat à ses pieds. Le bonnet faisait allusion à l'usage qui existait chez les Romains de couvrir d'un bonnet la tête de l'esclave auquel on donnait la liberté.

En France, le bonnet phrygien a fait son apparition comme un des symboles de la révolution dès 1789, ainsi que le prouvent des estampes et des médailles de cette époque. Cette coiffure que l'on appelle communément le " bonnet rouge " commença à être portée alors par les révolutionnaires.

Lors de la célébration de la grande fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, le bonnet phrygien surmontait une pique fixée près de l'autel de la patrie. Vers cette époque on le voit figurer au-dessus de l'écusson de la ville de Paris.

Le 20 juin 1791, Louis XVI dut coiffer le bonnet rouge que lui présenta un ouvrier de Paris, quand le peuple envahit le palais des Tuileries.

P. de C.

Billard. (I, IV, 40.)—Le jeu de billard resta longtemps le privilège exclusif des gens de cour et de la haute bourgeoisie. Ce ne fut qu'en 1610 que le privilège de tenir billard public fut accordé à des billardiers paulmiers.

Le billard était connu au Canada du temps des Français.

Le 29 mai 1727, on trouve une permission donnée par l'intendant au sieur Henry Caën de tenir billard en la ville de Québec (REG. ORD. INT. VOL. 12, p. 90.)

Sous le régime anglais, voyez, dans l'étude du notaire Saillant, au greffe de Québec, sous la date du 9 avril 1772, une vente d'un billard par J. R. Smith à Louis de la Grave.

En 1811, sir George Prevost visita le séminaire de Nicolet. Il trouva cette maison tenue sur un excellent pied et pour montrer sa satisfaction lui fit don d'un billard de cinquante guinées.

Capot d'écomer. (I, IV, 41.)—Involontairement, sans doute, M. l'abbé H.-R. Casgrain induit M. Joseph Marmette en erreur quand il lui fait dire dans son roman A TRAVERS LA VIE : " Le CAPOT (de,